



WORLD BANK GROUP
Climate Change

Date de début de la période de crédit, note d'orientation sur la comptabilisation des émissions/absorptions héritées et Modèles de procédures opérationnelles standard (SOP) pour l'estimation de superficies

Andres Espejo
Catalina Becerra
Mars , 2021



CONTENU

- Date de début de la période de crédit
- Note d'orientation sur la comptabilisation des émissions/absorptions héritées
- Modèles de procédures opérationnelles standard (SOP) pour l'estimation de superficies

Date de début de la période de crédit

CONTEXTE

- Plusieurs pays REDD ont demandé la possibilité de générer des unités FCPF **avant la première période de notification définie dans l'ERPA avec le Fonds carbone.**
- Ces unités pré-ERPA du FCPF ne feraient pas partie de l'ERPA avec le Fonds carbone, mais seraient disponibles pour que les pays REDD puissent les vendre à d'autres acheteurs.
- Le FMT a proposé une nouvelle définition de la période de crédit lors de la 22ème réunion du Fonds carbone. Cette proposition a ensuite été approuvée par les participants au Fonds carbone.
- La définition actualisée de la date de début de la période de crédit a été annoncée aux pays REDD par courriel le 11 janvier 2021.
- La nouvelle définition de la date de début de la période de crédit peut être trouvée dans le glossaire des termes du FCPF disponible sur le [site du FCPF](#).

DÉFINITION DE LA DATE DE DÉBUT DE LA PÉRIODE DE CRÉDIT

Cette date satisfait aux conditions suivantes:

1. Date non antérieure à la date à laquelle la première mesure/activité du programme RE (y compris tout sous-projet) commence à générer RE, c'est-à-dire la première mise en œuvre:

- a) Les mesures/activités doivent être décrites dans l'ERPD.
- b) Les activités peuvent être des interventions sur le terrain ou des interventions qui permettent ou facilitent la mise en œuvre des activités du programme.
- c) La date doit être justifiée par des preuves objectives

Preuves objectives:

- les factures/reçus pour l'achat de machines/outils pour la préparation du site,...
- les contrats de travail déjà exécutés associés à la mise en œuvre des activités,...
- l'approbation d'une loi, d'une politique ou d'un règlement en soi n'est pas acceptable. Cette approbation doit avoir un lien/une causalité claire afin de s'attaquer au moteur de la déforestation et de la dégradation des forêts et de promouvoir le renforcement des stocks de carbone

2. Est justifiée par des preuves objectives par l'entité du programme RE et est évaluée de manière indépendante par un organisme de validation et de vérification au cours de la validation.

DÉFINITION DE LA DATE DE DÉBUT DE LA PÉRIODE DE CRÉDIT

3. La date n'est pas antérieure au 1er janvier 2016 (date à laquelle tous les ER-PINs ont été approuvés)
4. N'entre pas dans la période de référence
5. Il est démontré que le programme de RE est conforme aux exigences en matière de garanties (conformément au ESMF)*, de comptabilisation du carbone et de double comptage en fonction des spécifications du cadre méthodologique à partir de la date de début.

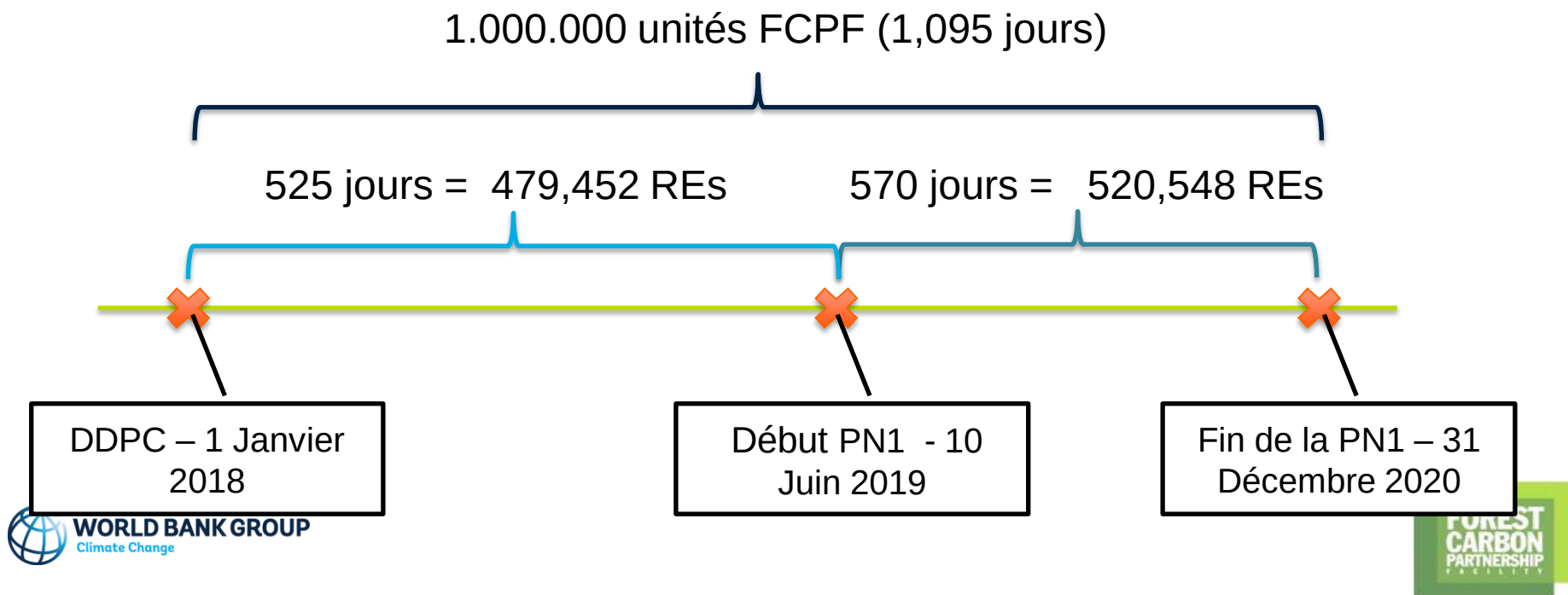
***Garanties:** La BM devra approuver la conformité des garanties. Si vous souhaitez appliquer une date de début de période de crédit différente de celle définie dans l'ERPA, contactez le chef de l'équipe de travail de la BM pour vous assurer que les exigences en matière de garanties sont satisfaites.

PROCESSUS

- La date de début de la première période de notification de l'ERPA correspond par défaut à la date de début de la période de crédit.
- Les pays peuvent proposer une date de début plus précoce pour la période de crédit dans le rapport de suivi.
- En pratique, le premier RS serait étendu pour couvrir la première période de notification et la période à partir de la date de début de la période de crédit.
- La première vérification concernera la période entre la date de début de la période de crédit et la date de fin de la première période de notification.
- Les unités du FCPF sont réparties sur les deux périodes au prorata du nombre de jours [\(orientation 3\)](#).

EXEMPLE

- Début PN1: 10 juin 2019 (date de signature de l'ERPA)
- Fin de la PN1: 31 décembre 2020
- Date de début de la période de crédit : 1er janvier 2018
- Volume total déclaré et vérifié : 1.000.000 de unités FCPF



Note d'orientation pour la comptabilisation des émissions/absorptions héritées

Note d'orientation

- ≠ Ligne directrice / Cadre méthodologique (CM)
- Fournit des conseils ou des instructions supplémentaires sur le CM ou la ligne directrice.
- Décrit les méthodes acceptables pour satisfaire aux exigences → un organisme de validation et de vérification devrait les accepter.
- Il n'est pas obligatoire (comme les lignes directrices ou la CM) mais ... son application garantit une bonne pratique et l'acceptabilité par l'organisme de validation et de vérification.
- Les méthodes contenues dans la note d'orientation sont acceptables pour le FCPF et peuvent donc être appliquées comme corrections techniques dans le premier rapport de suivi.

Problématique

- Les émissions et les absorptions de certains réservoirs de carbone (par exemple le carbone organique du sol) ne se produisent pas instantanément, mais pendant plusieurs années.
- Par conséquent, pour une année donnée, les émissions et les absorptions de cette année incluraient les émissions et les absorptions dues aux changements des années précédentes → **émissions et absorptions héritées du passé.**
- Les émissions et les prélèvements hérités du passé provoquent **des artefacts dans le calcul du niveau de référence** → Le GIEC ne donne pas de conseils sur la manière de traiter ces artefacts.
- Les "artefacts" peuvent provoquer une surestimation ou une sous-estimation substantielle des RE.
- Les pays du FCPF ont des approches inconsistantes pour traiter ces artefacts → 3 façons différentes de comptabiliser le SOC et 4 façons de comptabiliser les absorptions résultant de l'augmentation du stock de carbone.

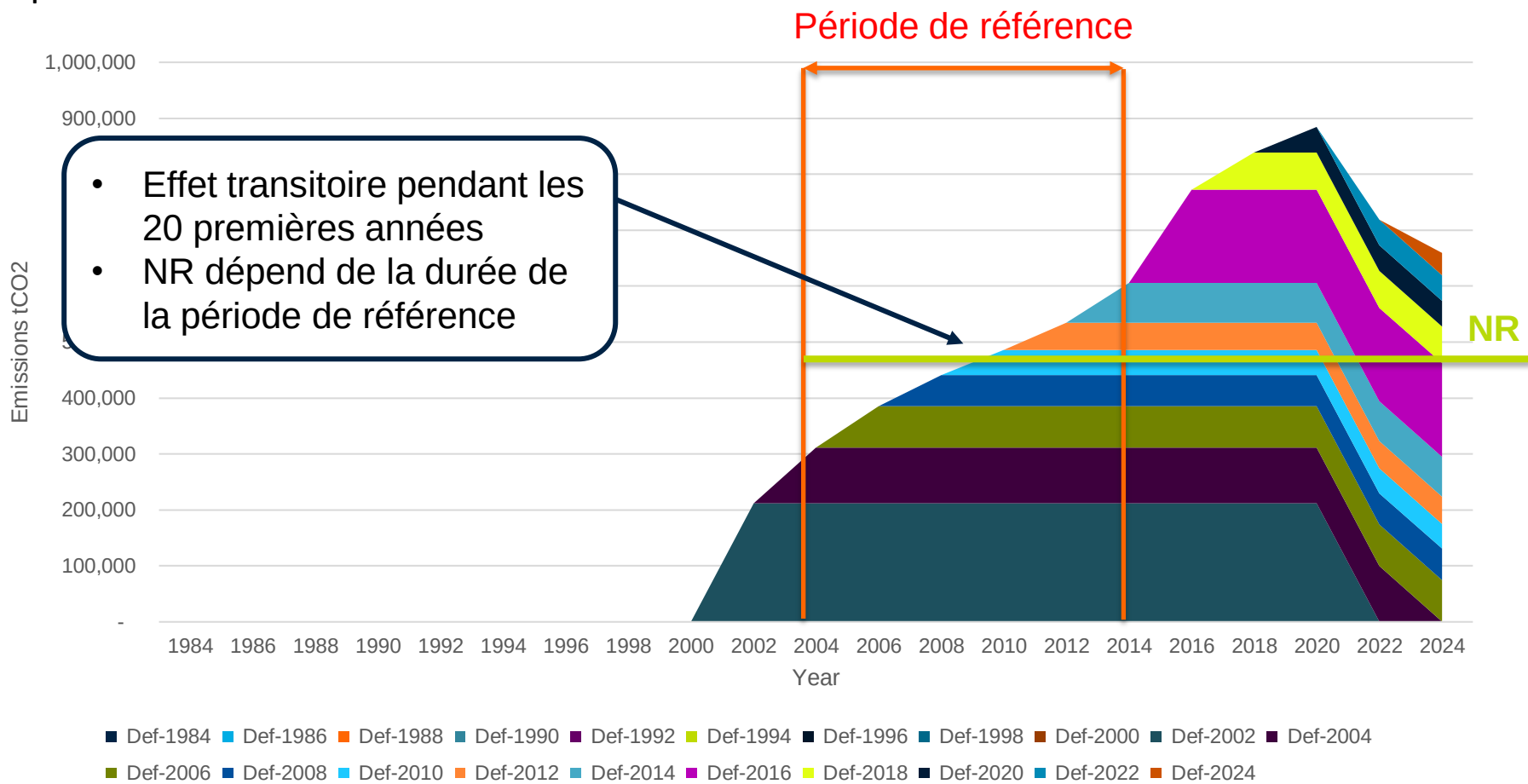
Le FMT a élaboré une note d'orientation qui fournit des conseils aux pays sur la manière de comptabiliser les émissions/absorptions héritées

- Les pays REDD auront des difficultés à estimer les RE.
- Des orientations sont nécessaires pour les pays REDD sur la manière de comptabiliser les émissions/suppressions héritées.

CONTEXTE

¿Pourquoi les émissions et les absorptions héritées du passé sont importantes?

- **Exemple** : SOC, données bisannuelles de 2002 à 2024, les émissions de SOC se produisent sur 20 ans



SOMMAIRE DE LA NOTE D'ORIENTATION

champ d'application:

1. Modification du stock de carbone organique du sol dans les sols minéraux associée à la déforestation.
2. Terres converties en terres forestières (boisement/reboisement).
3. ré-humidification des sols organiques sur des terres précédemment déboisées/dégradées et drainées.

La note d'orientation...

- Est basée sur les orientations et les lignes directrices du GIEC.
- Fournit des orientations pour la comptabilisation des stocks de carbone, des gaz et des activités mentionnés ci-dessus.
- Fournit des orientations sur la manière d'estimer le NR et les réductions d'émissions pour plusieurs périodes de notification.
- Comprend des exemples d'application.

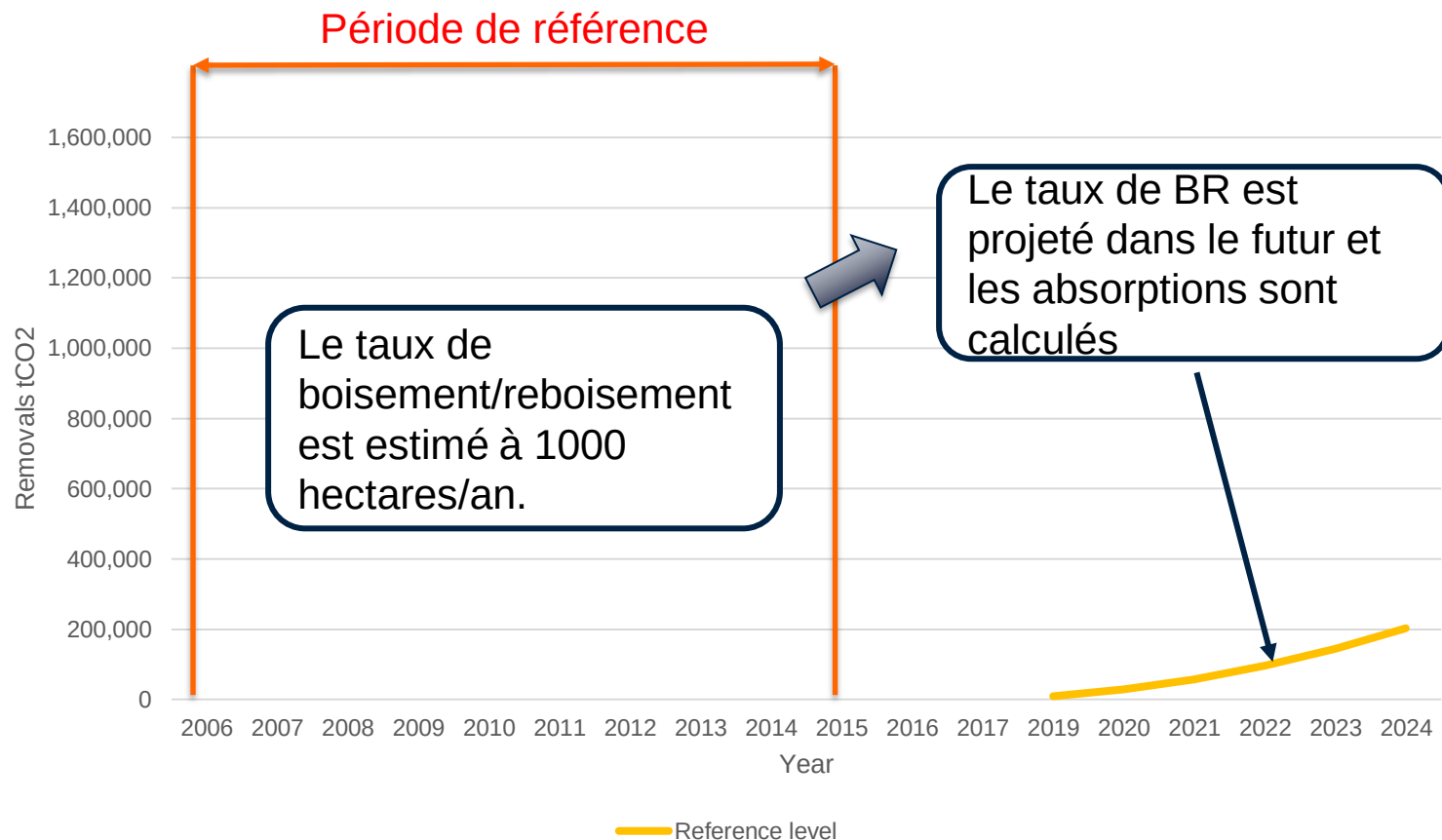
SOMMAIRE DE LA NOTE D'ORIENTATION

Quelques principes:

- Les pays REDD n'ont pas besoin de données historiques antérieures à la période de référence.
- Les niveaux de référence ne sont pas basés sur la moyenne des émissions ou des absorptions historiques pendant la période de référence → **Les NR sont orientés vers le futur.**
- Les niveaux de référence supposent que le taux annuel moyen de variation (par exemple, la déforestation exprimée en ha/an) pendant la période de référence aurait été appliqué pendant la période de crédit.

SOMMAIRE DE LA NOTE D'ORIENTATION

Exemple: Boisement / reboisement

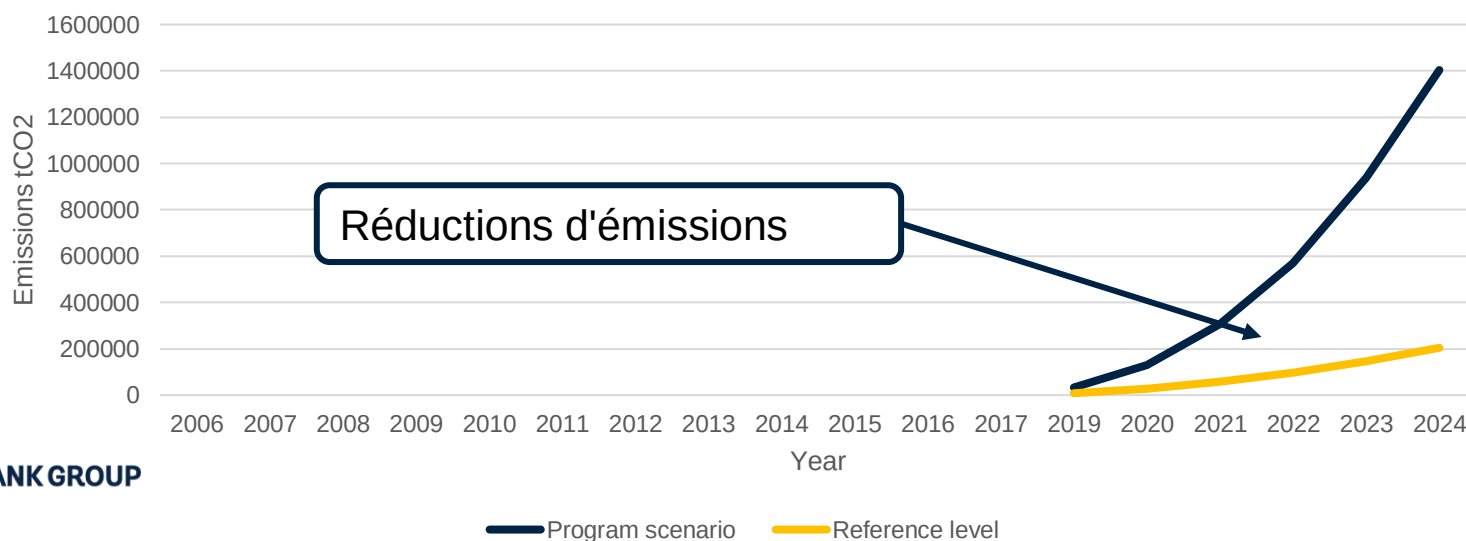


1. CHANGEMENTS DANS LE STOCK DE CARBONE ORGANIQUE DU SOL DANS LES SOLS MINÉRAUX ASSOCIÉS À LA DÉFORESTATION

- Les pays REDD qui comptabilisent actuellement le SOC ont supposé des émissions engagées (se produisant instantanément) ou un niveau de référence prospectif.
- La note d'orientation est basée sur les exemples de quantification des SOC contenus dans les lignes directrices 2006 du GIEC (version affinée 2019).
- **Cette directive ne s'applique qu'aux pays qui ont inclus le SOC et devrait s'appliquer aux pays qui appliquent des corrections techniques liées au SOC.**
- Le principe fondamental est de supposer que les mêmes héritages existent dans le scénario du niveau de référence et dans le scénario du programme RE → **s'annulent mutuellement**

2. TERRES CONVERTIES EN TERRES FORESTIÈRES PAR LE BOISEMENT ET LE REBOISEMENT (BR)

- BR peuvent être des plantations ou une régénération naturelle.
- Les pays REDD qui comptabilisent actuellement les absorptions de BR utilisent quatre méthodes différentes.
- Dans de nombreux cas, ces méthodes entraînent une surestimation des absorptions au cours de la période de référence et des problèmes dans l'estimation des RE.
- Il est conseillé aux pays qui envisagent de comptabiliser des absorptions d'appliquer ces orientations afin d'éviter tout problème lors de la validation/vérification.
- Les réductions d'émissions sont la différence entre le NR projeté et les absorptions effectives.



3. ÉMISSIONS ORGANIQUES DU SOL ASSOCIÉES AU DRAINAGE DES TERRES FORESTIÈRES DÉGRADÉES ET DÉBOISÉES

- Dans le scénario NR, les terres forestières seraient déboisées ou dégradées, et les sols organiques seraient drainés.
- L'approche consiste à projeter le taux de conversion ET à projeter les héritages des conversions passées.
- Les méthodes permettent aux pays REDD de quantifier les réductions d'émissions en réduisant la conversion ET ré-humidification (rewetting).
- Cette orientation n'est applicable qu'à l'Indonésie, qui devrait envisager cette approche, car elle peut présenter certains avantages sur l'approche proposée dans l'ERPD.

Modèles de procédures opérationnelles standard (SOP)

MODÈLES DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARD (SOP) (1/2)

- Les SOPs sont des formats/templates qui cherchent à rendre opérationnels différents processus liés au processus MRV.
- Ils constituent un outil essentiel pour le contrôle et l'assurance de la qualité (QC/QA).
- La CM, indicateur 8.1, **exige des programmes de RE qu'ils abordent les erreurs systématiques par la mise en œuvre de procédures d'AQ/CQ, telles que les SOPs.**
- L'organisme de validation et de vérification (OVV) procédera à une évaluation des risques concernant les sources potentielles d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions → le manque de procédures de contrôle de la qualité sera identifié par l'OVV comme un domaine à haut risque et entraînera une surveillance accrue.
- **Important:** Les pays REDD devraient disposer de procédures écrites pour leurs processus de notification des NR et de suivi, c'est-à-dire ceux qui impliquent la collecte de données.
 - Collecte de données sur l'évolution du couvert forestier (c'est-à-dire interprétation visuelle ou cartographie)
 - Collecte de données pour l'inventaire forestier

MODÈLES DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARD (SOP)

(1/2)

- La majorité des pays disposent déjà de procédures opérationnelles standard ou de protocoles pour les inventaires forestiers.
- Cependant, peu de pays REDD disposent de SOPs relatives à la collecte et à l'estimation des données sur l'évolution du couvert forestier.
- Pour faciliter cela, le FMT a développé des formulaires/modèles de SOP pour l'estimation de superficies par échantillon* ou les évaluations de précision.
- Deux documents:
 - Formats : Contient la description écrite de la procédure (qui fait quoi et comment ?) et peut être appliqué de manière récurrente à de nombreux événements de suivi.
 - Modèles : utilisés pour enregistrer les informations et les résultats spécifiques à un événement de surveillance.
- L'utilisation de ces formulaires/modèles n'est pas obligatoire, mais permet de faciliter la tâche des pays REDD.

OÙ LES TROUVER?



Since 2008, the FCPF has been working with countries and donors to create a comprehensive framework for REDD+ readiness and implementation. This has been achieved by developing REDD+ tools and guidelines, and facilitating information exchanges, pilot studies and knowledge sharing on a wide range of REDD+ activities. Click any of the topics below to learn more about this work and find valuable resources developed on these subjects.



REDD+ Readiness

- REDD+ Strategies
- Forest Reference Emission Levels
- National Forest Monitoring Systems



Social Inclusion

- Capacity Building Program for Indigenous Peoples and Civil Society
- Gender
- REDD+ Benefit Sharing
- Safeguards
- Grievance Redress Mechanisms



Technical Capacity Building

- Measurement, Reporting and Verification (MRV)
- Transaction Registries
- Financing of Emission Reductions Programs
- Standards and Management

As a key building block for REDD+ Readiness, the FCPF supports countries on the development of a range of MRV and carbon accounting issues, including land-use change analysis, forest degradation analysis and visual assessment reference grids, the preparation of national Forest Reference Levels, and the implementation of national MRV systems.

SOPs for sample-based area estimation

Overview: This set of templates and Standard Operating Procedures (SOPs) aims to operationalizing the different processes and outcomes required for estimating areas based on sampling techniques. They were created to ensure REDD Programs have access to all necessary tools needed to comprehensively report on their ER Programs and ensure that QC/QA systems are in place. Users can use these templates as a basis to develop their own specific documents by adjusting any part of the template to their specific circumstances and needs.

How it works: The material includes five forms designed to create a record of the application of the SOPs and to demonstrate that the process and activities have been conducted in the way described in the SOP; and four SOP templates that contain current best practice for the steps and methods to be used to complete a sample-based area estimation. SOPs refer to the Forms and therefore SOPs and forms should be filled-out together.

[SOPs and Forms](#)

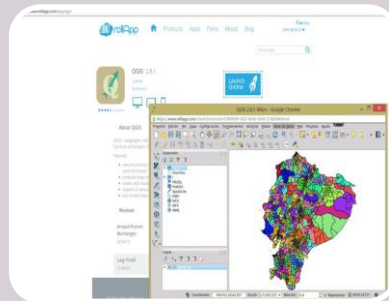


SOP 1. Plan d'échantillonnage

Procédure:

Étape 0 : Enquête pilote
 Étape 1 : Détermination du plan d'échantillonnage de base.
 Étape 2 : stratification
 Étape 3 : # d'unités d'échantillonnage
 Étape 4 : Sélection des unités d'échantillonnage

Modèle 1



SOP 2. Attribution d'étiquettes/classification

Procédure :

Étape 1 : Préciser le schéma de classification
 Étape 2 : Préciser les sources de données.
 Étape 3 : Préciser le soutien spatial de l'unité
 Étape 4 : Définir la clé d'interprétation
 Étape 5 : Définir l'arbre de décision
 Étape 6 Mise en œuvre de la conception de l'étiquetage

Modèle 2



SOP 3. Collecte de données

Procédure:

Paso 1: Étape 1 : Planifier la collecte
 Étape 2 : Préparation du classement manuel.
 Étape 3 : Formation et calibration
 Étape 4 : Répartition des UE entre les interprètes.
 Étape 5 : Collecte des données.
 Étape 6 Assemblage des données

Modèles 3 et 4



SOP 4. Analyse des données

Procédure:

Étape 1 : Établissement de la matrice des proportions
 Étape 2 : Estimer les superficies et leurs incertitudes.

Modèle 5

GÉNÉRALITÉS SUR LES FORMATS

Section générale:

- Version
- Date de publication
- Objectif
- Responsabilités
- Conditions préalables

Procédure:

- Étape 0
- Étape 1
- Étape 2
- Étape ...

Contrôle de la qualité:

- Procédures d'AQ/CQ
- Suivre les modifications apportées au document

STANDARD OPERATING PROCEDURE 1 (SOP1): SAMPLING DESIGN			
Version	Insert version number of the SOP. Use version log at the end of the SOP for version control	Date of Issue	Insert date on which this version of the SOP was issued
Purpose	This SOP serves to establish a spatially referenced, probability-based and geographically balanced sampling design for the estimation of areas in land surveys. Notes: - Where permanent sample plots are used and already established from previous surveys, this SOP needs not be used - If stratified sampling is not selected under step 1, the SOP template can be simplified, and this is indicated in the relevant sections		
Responsibilities	Clarify the roles and responsibilities as the instruction will refer to these. For example "Coordinator"; the coordinator will be responsible for discussing with the expert statistician the right sampling <u>design</u>."		
Prerequisites	If stratified sampling is selected under step 1 below, maps will need to be generated for every monitoring period as a stratification frame.		
Related documents	Insert references to related documents, including other SOPs, standard forms and other materials that are part of your monitoring system		

Procedure	
Step 0: Pilot survey	Step 0a. The Coordinator in coordination with <i>if applicable insert other relevant staff involved in the sampling design</i> determines the need to conduct a pilot survey that will serve to inform the sampling design. Step 0b. The Coordinator follows steps 1 to 4 and SOP 2-4 to implement the pilot survey and documents the lessons learned from the results using form <i>indicate the possible standard form(s) to be used. Template 1 can be used as a basis to create a standard form.</i>
Step 1: Determining the basic sampling design	Step 1a. The Coordinator in coordination with <i>if applicable insert other relevant staff involved in the sampling design</i>, determines the basic sampling design, including the type of sampling (stratified STR, systematic SYS or simple random SRS), type of sample unit (map pixel, points) and the shape and size of the spatial support used for the interpretation including the definition of any sampling sub-units. Step 1b. The Coordinator shall document the justification for the chosen sampling design using form... <i>indicate the possible standard form(s) to be used. Template 1 can be used as a basis to create a standard form.</i> If the selected sampling design is different from previous sampling designs used for the reference period or previous monitoring period, the documentation shall also address how the change in design affects the comparability and accuracy of the results. The justification shall be documented and stored <i>indicate the appropriate place for storing the form in accordance with your requirements.</i> .

GÉNÉRALITÉS SUR LES TEMPLATES

Ils sont utilisés pour collecter et archiver des données

Section générale:

- Objectif
- Version
- Date

Definitions of strata (for cases where stratified [random/ systematic] sampling has been selected)

Stratum number / Code	Stratum name	Description of the stratum	Area in stratification map a_h
	<i>Include here</i>		a_h
	<i>Include here</i>		a_h
	<i>Include here</i>		a_h
			A

Name	Contact	Institution	Role for data collection
<i>Name</i>	<i>Email address and/or phone number</i>	<i>Institution name</i>	Coordinator
<i>Name</i>	<i>Email address and/or phone number</i>	<i>Institution name</i>	Trainer
<i>Name</i>	<i>Email address and/or phone number</i>	<i>Institution name</i>	Sample interpretation
<i>Name</i>	<i>Email address and/or phone number</i>	<i>Institution name</i>	Sample interpretation
<i>Name</i>	<i>Email address and/or phone number</i>	<i>Institution name</i>	Etc.

Analyze the per-class agreement amongst interpreters

	All interpreters agreeing	One interpreter disagreeing	Two interpreters disagreeing	<i>Etc.</i>
<i>Class 1 (reference)</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>
<i>Class 2 (reference)</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>
<i>Class 3 (reference)</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>
Total	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>	<i>Percentage</i>



WORLD BANK GROUP
Climate Change



MERCI

Si vous avez besoin de précisions,
veuillez écrire à
fcpfsecretariat@worldbank.org

